

Avis adopté

Séance plénière du 13 juin 2023

Développement *solidaire* et lutte contre les *inégalités* mondiales :
se donner les moyens d’agir

Déclaration du groupe des Non-inscrits

A la Crise sanitaire, climatique, sécuritaire et économique, ces dernières années ont été marquées par une série de bouleversements planétaire sans précédent. Notre pays membre permanent du conseil de sécurité de l’ONU a multiplié les appels à l’action multilatérale, en accueillant de nombreux événements internationaux ou en initiant des conférences au format original.

L’adoption à l’été 2021 de la Loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales a traduit une nouvelle ambition de la France. Pour autant et malgré la hausse des moyens, cela ne s’est pas accompagnée d’une réforme en profondeur de la mise en pratique de l’aide française.

L’aide au développement doit être pensée avec une vision de solidarité plutôt que d’intérêt. La société civile, dépitée, dans les pays vulnérables croît encore à un partenariat avec notre pays et nous devons, comme l’avis le préconise, renforcer la mise en œuvre du développement solidaire.

Il nous faut aller vers les aides directes et ignorer au maximum les intermédiaires au maximum car l’aide au développement n’est pas un problème quantitatif mais qualitatif.

Au fil du temps les liens se distendent pour diverses raisons avec certains de nos partenaires historiques notamment en Afrique. Il semble nécessaire d’opérer un renouvellement des relations avec ce continent notamment dans notre politique de développement solidaire.

Notre pays devra confirmer dans les années à venir sa capacité à tenir ses engagements dans la durée, que ce soit pour la modernisation de ses outils de coopération ou pour confirmer la trajectoire de son aide.

Nous devons assumer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures dans la lutte et l’adaptation aux changements climatiques, l’éducation, les défis démographiques, l’égalité femme-homme etc. Autant de thèmes que les acteurs de la société civile porteront à destination des responsables politiques en vue de l’accélération de la réalisation des ODD.

Le groupe des Non-inscrits a voté cet avis.